Objet de la vérification

La vérification avait pour but de certifier la présentation équitable, dans les états financiers du Bureau de Traduction, de la situation financière, des résultats des activités et des changements dans la situation financière pour l'exercice qui se terminait le 31 mars 2002, afin d'en rendre compte à la sous-ministre et au SMA du Service opérationnel au gouvernement et dans les Comptes publics du Canada.

Résultats de la vérification

Suite à la vérification, le cabinet d'experts-comptables PricewaterhouseCoopers a fourni le rapport annexé (l'opinion) des vérificateurs.

États financiers

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

31 mars 2002

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au Directeur général, Vérification et examen
Travaux publics et services gouvernementaux Canada

Nous avons vérifié le bilan du **Fonds renouvelable du Bureau de la traduction** au 31 mars 2002 ainsi que les états de l'exploitation, du surplus accumulé, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction au 31 mars 2002 ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du Gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Ernst & Young s.r.l.

Ottawa, Canada,
le 7 juin 2002.

Comptables agréés

Bilan

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

au 31 mars (en milliers de dollars)	2002	2001
Actif		
Court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	**15 851**	14 737
Tiers	**488**	420
Autres actifs	**534**	649
	16 873	15 806
Frais reportés pour prestations de cessation d'emploi	**15 166**	15 601
Immobilisations (note 3)	**3 756**	386
	35 795	31 793
Passif		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	**504**	2 154
Tiers	**10 261**	11 607
Autres passifs	**3 861**	3 586
	14 626	17 347
Provision pour prestations de cessation d'emploi	**26 000**	24 118
	40 626	41 465
Engagements contractuels (note 4)		
Avoir du Canada		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	**(10 422)**	(16 793)
Surplus accumulé	**5 591**	7 121
	35 795	31 793

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de l'exploitation

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)	2002	2001
Revenus (note 5)	**169 304**	157 153
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	**105 869**	93 720
Services professionnels et spéciaux	**39 752**	36 735
Coûts d'occupation	**6 251**	5 450
Services publics, fournitures et approvisionnements	**2 873**	3 979
Services ministériels et administratifs	**6 698**	3 960
Transports et communications	**4 315**	3 783
Prestations de cessation d'emploi	**2 523**	2 336
Achat de services de réparation et d'entretien	**1 823**	1 097
Autres dépenses	**52**	501
Information	**329**	305
Location	**166**	134
Amortissement	**183**	91
	170 834	152 091
Bénéfice net (perte nette)	**(1 530)**	5 062

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État du surplus accumulé

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)	**2002**	2001
Solde au début de l'exercice	**7 121**	2 059
Bénéfice net (perte nette)	**(1 530)**	5 062
Solde à la fin de l'exercice	**5 591**	7 121

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)	2002	2001
Activités d'exploitation		
Bénéfice net (perte nette)	(1 530)	5 062
Paiements de prestations de cessation d'emploi	(641)	(555)
Éléments n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement	183	91
Provision pour prestations de cessation d'emploi	2 523	2 336
	535	6 934
Variation du fonds de roulement (note 6)	(3 788)	469
Variation des frais reportés pour prestations de cessation d'emploi	435	264
	(2 818)	7 667
Activités d'investissement		
Immobilisations		
Acquisitions	(3 553)	(275)
	(3 553)	(275)
Augmentation (diminution) nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(6 371)	7 392
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice	16 793	9 401
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice	10 422	16 793

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes aux états financiers

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

1. Autorisation et buts

Le Bureau de la traduction a été créé en 1934 à la suite de l'adoption de la *Loi sur le Bureau de la traduction*. En avril 1993, le Conseil du Trésor a approuvé la constitution du Bureau en organisme de service spécial entrant en vigueur le 1er avril 1995. Cette décision a été confirmée dans le budget de dépenses supplémentaire (D) de 1994-1995.

Le Fonds renouvelable a été créé le 1er avril 1995 et est responsable de la prestation des services de traduction, d'interprétation et de terminologie. Conformément avec l'article 29.1(2) de la *Loi sur la Gestion des finances publiques*, le Fonds renouvelable a reçu du Parlement une autorisation permanente et continue en vue d'effectuer des paiements au moyen du Trésor et de dépenser, pour les fins du Fonds, tous les revenus perçus pour ces fins. Le dépassement maximum des dépenses sur les revenus, effectué aux fins du Fonds, ne peut excéder en aucun temps la somme de 75 millions de dollars.

La décision du Conseil du Trésor (CT) #822560 du 22 février 1995, ainsi que celles du 10 juillet 1996 (décision #824299) et du 11 décembre 1997 (décision #825830) autorisent la radiation des pertes de fonctionnement du Fonds du Bureau de la traduction pour les six premiers exercices d'exploitation du fonds renouvelable. Aucun montant n'a été radié en 2000-2001 et en 1999-2000 puisque le Fonds renouvelable est en situation de surplus.

En vertu de l'article 29.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques, par l'entremise des Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2001-2002 (decision du Conseil du trésor 829357 en date du 8 novembre 2001), l'autorisation de prélèvement nette du fond a été réduite de 75 000 000 $ à 10 000 000 $.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada en autant qu'ils soient conformes aux politiques et directives gouvernementales. Les principales conventions comptables comprennent:

a) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés sur la base de comptabilité d'exercice.

b) Immobilisations

Seules les immobilisations dont le coût excède 10 000 $ sont capitalisées. Les actifs composés de matériel et outillage, matériel informatique et logiciels informatiques sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode linéaire sur leur durée économique à partir du mois suivant leur acquisition.

Catégorie	Durée économique estimative
Matériel et outillage	10 - 15 ans
Matériel informatique	3 - 5 ans
Logiciels informatiques	3 - 5 ans

2. Principales conventions comptables (suite)

c) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le montant imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

d) Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces prestations sont enregistrés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Une provision est prévue au titre des prestations de cessation d'emploi se rapportant aux services antérieurs au 1er avril 1995. Le compte "Frais reportés pour prestations de cessation d'emploi" est utilisé pour comptabiliser les prestations réalisées avant le 1er avril 1995. Le compte est réduit à mesure que les avantages sociaux sont payés aux employés affectés et deviennent recouvrables du Conseil du Trésor.

e) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Immobilisations et amortissement cumulé

(en milliers de dollars)

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
Matériel et outillage	51	-	-	**51**
Matériel informatique	586	84	-	**670**
Logiciels informatiques	110	3 469	-	**3 579**
	747	3 553	-	**4 300**

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement de l'exercice courant	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
Matériel et outillage	11	5	-	**16**
Matériel informatique	269	163	-	**432**
Logiciels informatiques	81	15	-	**96**
	361	183	-	**544**
Net	386			**3 756**

4. Engagements contractuels

Le Fonds loue ses locaux en vertu d'un bail d'exploitation. Les paiements de location à venir sont les suivants:

(en milliers de dollars)

2002-2003	**6 570**
2003-2004	**6 018**
2004-2005	**5 572**
2005-2006	**4 812**
2006-2007	**480**
	23 452

5. Revenus

(en milliers de dollars)

	2002	2001
Services de traduction	**164 813**	153 269
Services d'interprètes	**3 489**	3 031
Ventes de Termium	**937**	646
Autres	**65**	207
	169 304	157 153

6. Variation du fonds de roulement

(en milliers de dollars)

	2002	**2001**	**Variations**
Actifs à court terme	16 873	15 806	**(1 067)**
Passifs à court terme	14 626	17 347	**(2 721)**
	2 247	(1 541)	**(3 788)**

7. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice courant.